

Carole Bourret
Route du Centre 20
1727 Corpataux

Reçu au SeCA le	
28 AOUT 2024	
Original	Copie(s)
SJ	

Corpataux, le 26 août 2024

Service des constructions
et de l'aménagement (SeCA)
Rue des Chanoines 17

1701 Fribourg

Modification du plan directeur cantonal et du plan sectoriel d'exploitation des matériaux, prise de position

Mesdames, Messieurs,

Etant habitante de la commune de Gibloux, je vous informe du fait que je m'oppose totalement au projet de plan sectoriel d'exploitation des matériaux 2024 (PSEM 2024) et aux modifications du Plan directeur mis en consultation.

Pour les raisons suivantes:

- il est inacceptable de prévoir des gravières à proximité immédiate des habitations sans aucune distance d'exclusion. Dès sa publication, le PSEM aura pour conséquence une **dévaluation importante du patrimoine immobilier** ;
- je crains beaucoup que la concrétisation des zones prioritaires ou des zones en réserve ne porte atteinte à notre santé et à notre qualité de vie en raison des poussières émises, en raison du bruit et en raison des vibrations. Le projet de PSEM sous-estime totalement ces graves nuisances ;
- je ne comprends pas le motif pour lequel il serait possible de cumuler l'exploitation de plusieurs gravières sur le territoire d'une commune, qui pourraient empiéter encore plus sur les terrains agricoles et sur les forêts et porter atteinte à la qualité du paysage. **Une gravière est en cours d'exploitation sur le territoire de la commune jusqu'en 2040, en tout cas. Cela suffit !**

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception de ma prise de position.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Carole Bourret
Bourret